

CAHIER DES CHARGES

Mise en concurrence pour l'achat d'une prestation de services

(conformément à l'article 11 du règlement (CE) n°10 81-2006 dans le cadre de la passation des marchés publics européens de faible valeur)

« Eco-Designer et Initiation au logiciel Sketchup »

ACI Recyk'Bois

20 salariés polyvalents en insertion - Dispositif d'entrée-sortie

Années 2019-2020

1. CONTEXTE DE LA DEMANDE

1.1. Espérance Formation Insertion

L'association L'Espérance Formation Insertion a été créée en avril 2015 pour gérer, mettre en œuvre, promouvoir et développer les activités de formation continue et d'insertion du Patronage Saint Louis. La création de cette association - filiale métier répond à une exigence d'application d'une convention collective spécifique aux activités d'insertion et de formation professionnelle et différente du protocole social qui s'applique aux autres activités du Patronage Saint Louis.

1.2. Présentation du dispositif ACI

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des dispositifs conventionnés par l'Etat, ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. Les ACI se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

L'objectif est d'amener les participants vers une qualification professionnelle dans le domaine du recyclage, de la transformation et la valorisation du bois.

2. OBJECTIFS/MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

2.1. Spécificités du projet

Le site bénéficie d'un atelier menuiserie Bois d'environ 800 m²

2.2. Diagnostic

Le titulaire devra réaliser un diagnostic de tout l'existant. Il devra tenir compte

- Des machines existantes
- Des stocks de bois déjà présents sur le site et qui doivent être mis en valeur

Toute demande d'information complémentaire et/ou demande de visite du site devra être adressée à Mme Laure AUBRIL à l'adresse suivante : laure.aubril@lesperancepsl.org

2.3. Mission du titulaire

- Réalisation d'un plan de la situation existante
- Conception de prototypes et produits
- Présence sur le site à raison de trois visites par semaine, soit environ 24 heures par mois
- Mission de coordination avec les encadrants techniques et Mme Aubril Laure
- Suivi des travaux et bilan des tâches exécutées. Suivi des travaux d'entretien
- Planning et estimation des travaux à venir
- Accompagner le groupe de l'ACI lors de visite de projet à l'extérieur
- Prévisionnel des réalisations, programmer les achats de matériaux et de consommables
- Préparer les consultations de prestataires extérieurs ou de fournisseurs divers
- Le prestataire s'engage à : remettre au Directeur de l'ACI un rapport mensuel et final à la fin de l'intervention.
- Initiation au logiciel Sketchup 3D sur 10 jours.

3. FORME ATTENDUE DE LA REPONSE AU CAHIER DES CHARGES

Votre proposition détaillera plus particulièrement les éléments suivants :

- La reformulation de la demande et des enjeux perçus
- Le bilan et observation de la visite faite pour le chiffrage des études
- La connaissance spécifique du secteur et/ou du sujet à traiter
- Les conditions d'organisation de l'action
- Le coût de l'action
- Les références du prestataire relatives au présent projet et les compétences (CV, books, réalisations, etc...)
- Les éléments complémentaires que le prestataire juge utiles pour la compréhension de sa proposition de formation
- La proposition financière sur une base horaire de 24 heures par mois sur 10 mois, soit du 01 février au 31 décembre 2018. Les autres frais de mission seront à la charge du prestataire (déplacements, repas...)

4. Zone de déroulement

In situ, sur le site de L'Espérance Formation Insertion sis 4 rue Adolphe Trillard, route de Chateauboeuf, 97200 Fort de France

5. Démarrage prévisionnel

Avril 2019

6. OBLIGATION DE PUBLICITE DU FSE

Les actions proposées dans le cadre des Ateliers Chantier d'Insertion sont cofinancées par le FSE, et à ce titre, les prestataires devront s'assurer de la présence sur leurs supports pédagogiques et de communication des éléments suivants :

- L'emblème de l'Union européenne (conformément aux normes graphiques officielles) et la mention du fonds concerné qui est pour le FSE : « Fonds Social Européen »



- Le logo national « **l'Europe s'engage en Martinique** ».



- La mention « **L'Atelier Chantier d'Insertion est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020** ».

7. SELECTION DES OFFRES

L'Esperance Formation Insertion sélectionnera les propositions de formation selon les critères suivants :

- **COMPETENCES** 30 %
 - Méthodes et moyens pédagogiques adaptés au(x) public(s) cible(s) et à l'action ;
 - Structure du projet de l'action en cohérence avec les objectifs professionnels recherchés
 - Cohérence du dispositif d'évaluation prévu
- **PRIX** 30 %
- **EXPERIENCE/REFERENCE** 40 %
 - Connaissance du sujet à traiter (références prestataire)

- Connaissance du secteur socio-professionnel et des publics rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle

8. CONDITIONS DE RECEPTION DES OFFRES

8.1. Pièces justificatives

Le dossier comprendra les renseignements suivants :

- Une lettre de candidature
- Une présentation du ou de la candidat(e) et de ses principales références datant de moins de trois ans et vérifiables pour des prestations similaires.
- Un mémoire technique dans lequel le candidat décrira sa méthodologie, son organisation, les outils et le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation
- Tout élément complémentaire que le prestataire jugera utile pour la compréhension de sa proposition de formation.

8.2. Conditions de remise des offres

Les pièces constitutives de l'offre seront placées sous enveloppe unique avec la mention suivante :
« *Prestation en Eco-Design et Initiation au logiciel Sketchup dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion.* »

Les plis seront remis en :

- Format papier en deux exemplaires au Secrétariat du Pôle Insertion Patronage Saint Louis, 4 rue Adolphe Trillard, route de Chateauboeuf, 97200 Fort de France
- Par voie électronique à l'adresse suivante : laure.aubril@lesperancepsl.org

8.3. Date limite de réception des offres

Le lundi 11 février 2019 à 12h00 précises (heure Martinique)

9. CONTACT (*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter*)

**Laure
AUBRIL
Responsable Pédagogique**

☎ : 0596 75 01 93

☎ : +596 696 40 18 45

✉ : laure.aubril@lesperancepsl.org